



IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES
HAUTES ÉTUDES EN
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse
en formation professionnelle*

EVALUATION DU PRO - GRAMME « PROJET LIFT POUR LES JEUNES »

Rapport sur l'évaluation dans le canton de Vaud 2019-2021

Auteurs

Dr. Véronique Eicher
Prof. Dr. Lars Balzer

Sur mandat de

Projet LIFT pour les jeunes
Gabriela Walser
Direction
Optingenstrasse 12
CH-3013 Berne

Statut

Final

Zollikofen, le 8 juin 2021

Dr. Véronique Eicher
Recherche et développement, Service d'évaluation
+41 58 458 28 68, veronique.eicher@iffp.swiss

Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP
Avenue de Longemalle 1, CH-1020 Renens
Adresse postale : CP 192, CH-1000 Lausanne 16 Malley
+41 58 458 22 00, info@iffp.swiss, www.iffp.swiss

TABLE DES MATIÈRES

1	SITUATION DE DÉPART	3
2	MANDAT D'ÉVALUATION ET CONCEPTION	5
3	RÉSULTATS	6
3.1	Elément I : Enquête téléphonique auprès de la cohorte 2018 du canton de Vaud	6
3.1.1	Bases et échantillon	6
3.1.2	Parcours des jeunes issus de LIFT	7
3.1.3	Evaluation rétrospective de LIFT	10
3.2	Elément II : Enquête auprès des responsables dans les écoles du canton de Vaud	11
3.2.1	Bases et échantillon	11
3.2.2	Fonctionnement de LIFT dans les écoles	12
3.2.2.1	Fonctions dans l'école et dans LIFT	12
3.2.2.2	Collaboration entre les responsables LIFT	13
3.2.2.3	Sélection dans LIFT	13
3.2.2.4	LIFT et autres mesures	14
3.2.2.5	Fonction Responsable PTH	14
3.2.2.6	Fonction Responsable modules	15
3.2.2.7	Fonction Responsable local-e	15
3.2.3	Réflexions générales sur LIFT	16
3.3	Réponses aux questions d'évaluation	17
4	RÉSUMÉ	19

LISTE DES FIGURES

Figure 1: Parcours des jeunes LIFT de l'enquête téléphonique	7
--	---

LISTE DES TABLES

Table 1: Solution après la scolarité obligatoire (2017/2018): Canton de Vaud vs. LIFT (SAB)	9
Table 2: Solution après la scolarité obligatoire : LIFT (SAB) vs. LIFT (Entretiens)	9
Table 3: Fonctions dans LIFT	12
Table 4: Domaines de formation des jeunes LIFT de l'enquête téléphonique	18



1 SITUATION DE DÉPART

LIFT est un programme d'intégration et de prévention situé à l'interface entre l'école obligatoire (Sec. I) et la formation professionnelle (Sec. II). Le programme LIFT conçoit, teste et évalue de nouvelles approches pour l'encouragement des élèves qui n'ont pas les bonnes conditions de départ sur le plan scolaire et social, en collaboration avec les autorités scolaires, les spécialistes de l'orientation professionnelle et les milieux économiques. Les jeunes qui bénéficient de LIFT, s'engagent volontairement dans le programme, se familiarisent au monde professionnel via des expériences concrètes en entreprises appelées « place de travail hebdomadaire » et sont préparé-e-s et accompagné-e-s tout au long de l'expérience. La coordination du programme appartient au centre de compétences LIFT basé à Berne.

Le projet LIFT se caractérise par :

– *Dépistage individuel précoce* : LIFT se concentre sur l'intégration de jeunes susceptibles, en raison de leur situation sociale et scolaire, de ne pas avoir les bonnes conditions de départ pour réussir « facilement et directement » la transition entre la scolarité obligatoire et le monde du travail. À cet effet, les jeunes sont recensé-e-s dès la 9^{ème} HarmoS, afin qu'ils-elles soient sensibilisé-e-s au monde du travail, motivé-e-s et volontaires. Le processus de sélection sous-jacent prend en compte l'appréciation des enseignant-e-s, l'auto-appréciation des jeunes ainsi que le jugement des parents en guise de critères de base. En cas de participation définitive au projet LIFT, une convention de participation est signée par les jeunes et leurs parents.

– *Engagements pratiques dans des emplois hebdomadaires* : Les jeunes peuvent faire leurs premières expériences du monde du travail dans de petites et moyennes entreprises de la région, faire ainsi leurs preuves régulièrement et gagner un peu d'argent de poche. Les jeunes travaillent 2 à 4 heures par semaine dans le cadre d'un emploi ou d'une place de travail hebdomadaire (PTH) (max. 3 heures/jour). Ils-elles effectuent des tâches simples, faciles, autorisées dans le cadre du droit du travail. Et ils-elles reçoivent une petite rémunération. Les postes de travail doivent se trouver dans des entreprises locales. Un contact régulier entre l'école et les entreprises est essentiel à la réussite de ces engagements.

– *Encouragement ciblé* : Des cours modulaires renforcent les compétences sociales, méthodologiques et personnelles des jeunes, qui doivent trouver un parcours professionnel et personnel autonome. Ils-elles ont besoin à cet effet d'un soutien approprié. Concrètement, les jeunes sélectionné-e-s sont préparé-e-s en groupes aux PTH par des spécialistes et accompagnés par la suite. Les élèves acquièrent les compétences requises pour effectuer leurs engagements hebdomadaires. Pendant la durée de leur participation au projet, leurs expériences sont valorisées, et les jeunes sont soutenu-e-s et conseillé-e-s ; les compétences sociales et personnelles font l'objet d'un renforcement complémentaire ciblé. Durant la phase de recherche d'une place d'apprentissage, les jeunes bénéficient d'un soutien individuel. Normalement, les cours ont lieu chaque semaine à l'école.

– *Préparation professionnelle et accompagnement* : En étroite coopération avec l'école et les entreprises, les jeunes sont introduit-e-s dans le monde du travail. Des modules d'accompagnement pédagogique développent leurs compétences. Un coaching collectif et individuel les prépare à relever les défis qui les attendent.



LIFT a été testé, dans le cadre d'une phase pilote de trois ans (2007-2009) sur quatre sites locaux des cantons de Zurich et de Berne – à l'initiative du Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie (NSW/RSE). Y ont participé les écoles Schwabgut (Berne Ouest), Morillon (Wabern / Köniz), Halden (Glattbrugg) et Bruggwiesen (Wangen-Brütisellen). Cette phase pilote a fait l'objet d'un rapport d'évaluation détaillé¹ de la part du service d'évaluation de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP), également responsable des rapports d'évaluation mentionnés par la suite.

En 2010/2011 (phase de projet LIFT II), la mission des initiateurs du projet a évolué vers la coordination du projet. Il ne s'agissait plus d'assumer la responsabilité de quelques sites isolés. Le RSE, en tant que centre de compétences LIFT, encouragea plutôt la mise sur pied d'autres sites locaux dans toute la Suisse et accompagna l'introduction du projet à l'échelon local. Fin 2011, 47 écoles, dont 14 en Suisse romande et au Tessin, purent être intégrées dans le projet LIFT. Par ailleurs, le centre de compétences LIFT s'imposa pour l'encadrement et la coordination des sites locaux ainsi que pour la mise en réseau à l'échelle nationale. L'évaluation de LIFT II avait pour objectif de fournir les informations utiles aux travaux de mise en place. Le rapport d'évaluation² présente une liste de 54 conditions de réussite du projet LIFT sur lesquelles divers groupes de personnes ont été invités à porter un jugement empirique.

La troisième phase (2012-2014) prévoyait un nouvel accroissement du nombre de sites. L'offre de soutien du centre de compétences LIFT comprenait notamment la documentation, le conseil, le partage du savoir-faire, l'accompagnement nécessaire à la mise en place des unités locales, la fourniture d'un guide de mise en œuvre ainsi que d'un manuel relatif aux cours modulaires, la fourniture d'instruments de travail, l'organisation de rencontres régionales etc. À l'issue de la troisième phase de projet, en 2014, 92 sites, dont 24 en Suisse romande et 6 au Tessin, purent être intégrés dans le projet LIFT. Un rapport fut également rédigé la première année de la troisième phase de projet³ ; il présente l'évaluation locale des conditions de réussite de LIFT II, les possibilités d'amélioration pour la mise en œuvre locale ainsi que les tâches globales susceptibles d'incomber au centre de compétences national LIFT. Par la suite, l'évaluation ne se consacra plus à la coordination du projet ou aux travaux concrets d'exécution à l'échelon local ; il s'agissait davantage de s'intéresser aux jeunes et de se demander quelles solutions les jeunes encouragé-e-s par LIFT avaient trouvées à l'issue de leur formation et dans quelle mesure ces solutions sont adéquates. Les résultats figurent sous forme de rapport pour la deuxième année (2013⁴) et la troisième (2014⁵) de la troisième phase de projet.

Depuis 2015, LIFT a le statut de programme, et le centre de compétences LIFT se préoccupe d'un nombre croissant de sites répartis sur l'ensemble de la Suisse. Dans cette phase du programme, diverses questions d'évaluation dans différents domaines, intégrées dans un

¹ Balzer, L. (2010). *Evaluation Jugendprojekt LIFT – Abschlussbericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung (EHB).

² Balzer, L. (2012). *Evaluation Jugendprojekt LIFT II – Abschlussbericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung (EHB).

³ Balzer, L. (2013). *Evaluation Jugendprojekt LIFT III, 2012 – Abschlussbericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung (EHB).

⁴ Balzer, L. (2013). *Evaluation Jugendprojekt LIFT III, 2013 – Abschlussbericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung (EHB).

⁵ Balzer, L. (2015). *Evaluation Jugendprojekt LIFT III, 2014 – Abschlussbericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung (EHB).



concept d'évaluation global, sont en grande partie traitées par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP)⁶. Pour les années 2015⁷ et 2016⁸, il s'agissait initialement encore de solutions de suivi des jeunes de LIFT et de leurs valences. En 2016, d'autres domaines d'évaluation ont été ajoutés avec des enquêtes systématiques auprès des participant-e-s pertinent-e-s sur le plan organisationnel en Suisse alémanique (enquête chez les personnes ayant différentes fonctions)⁹, ainsi qu'une analyse détaillée de ce qui se passe sur les lieux de travail hebdomadaire¹⁰ et dans la sélection¹¹. En 2017, l'enquête auprès des participant-e-s pertinent-e-s a également été menée en Suisse romande¹². En 2017¹³, 2018¹⁴ et 2019¹⁵, les solutions de suivi des jeunes de LIFT ont également été examinées. Ce rapport est consacré au mandat d'évaluation défini par le contrat de prestations avec le canton de Vaud 2019-2021.

Tous les rapports d'évaluation sont disponibles en téléchargement gratuit sur le site du projet IFFP¹⁶.

2 MANDAT D'ÉVALUATION ET CONCEPTION

Le service d'évaluation de l'Institut Fédéral des hautes études en Formation Professionnelle IFFP a reçu du centre de compétences LIFT pour 2019-2021 le mandat d'analyser de plus près la situation des jeunes et des écoles dans le canton de Vaud. Il s'agit de suivre les parcours des jeunes ayant terminé LIFT en 2018, ainsi que de recueillir leur point de vue sur le projet deux années après sa fin. En deuxième lieu, il s'agit de récolter les besoins et points de vue des personnes impliquées dans LIFT dans les écoles, ainsi que d'examiner le déroulement de LIFT dans les écoles. Concrètement – lors d'un échange au sein du Comité de pilotage LIFT Vaud – les questions d'évaluation suivantes ont été définies :

1. Quels sont les parcours des jeunes issu-e-s de LIFT ? Est-ce que les taux de réussite / rupture de formation sont similaires à ceux de la population générale ?
2. Est-ce qu'il y a une différence dans les parcours des jeunes de Lausanne Ville et Lausanne région vs. les régions périphériques ?
3. Dans quels domaines / secteurs ont-ils-elles trouvé une formation et/ou un emploi ?

⁶ Institut Fédéral des hautes études en Formation Professionnelle IFFP : <https://www.iffp.swiss>

⁷ Balzer, L. (2015). *Evaluation des Jugendprogramms LIFT, Evaluationsbereich A 2015 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB IFFP IUFFP.

⁸ Balzer, L. (2017). *Evaluation des Programms «Jugendprojekt LIFT». Evaluationsbereich A 2016 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.

⁹ Balzer, L. (2017). *Evaluation des Programms «Jugendprojekt LIFT». Evaluationsbereich C 2016 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.

¹⁰ Balzer, L. (2017). *Evaluation des Programms «Jugendprojekt LIFT». Evaluationsbereich G 2016 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.

¹¹ Balzer, L. (2017). *Evaluation des Programms «Jugendprojekt LIFT». Evaluationsbereich F 2016 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.

¹² Balzer, L. & Neuhaus, B. (2017). *Evaluation du programme « projet LIFT pour les jeunes » Rapport domaine d'évaluation C 2017*. Zollikofen: Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP.

¹³ Balzer, L. (2018). *Evaluation des Programms «Jugendprojekt LIFT». Evaluationsbereich A 2017 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.

¹⁴ Balzer, L. (2019). *Evaluation des Programms «Jugendprojekt LIFT». Evaluationsbereich A 2018 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.

¹⁵ Balzer, L. (2020). *Evaluation des Programms «Jugendprojekt LIFT». Evaluationsbereich A 2019 – Bericht*. Zollikofen: Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.

¹⁶ Site web du projet de l'IFFP : <https://www.iffp.swiss/project/lift>



4. Quelle est l'évaluation rétrospective du projet par les jeunes LIFT ?
5. Lien entre LIFT et AMP¹⁷ : Quel est le pourcentage de temps que les référent-e-s utilisent de leur période cantonale de décharge pour LIFT ? Est-ce que les directions d'école ajoutent du temps de travail supplémentaire pour les responsables AMP et LIFT ?

3 RÉSULTATS

Ce rapport contient les résultats de deux enquêtes menées dans le canton de Vaud entre juillet 2020 et avril 2021. L'élément I comprend une enquête téléphonique auprès des jeunes ayant terminé LIFT en été 2018. L'élément II comprend une enquête en ligne auprès des personnes impliquées dans LIFT au sein des écoles partenaires.

3.1 Élément I : Enquête téléphonique auprès de la cohorte 2018 du canton de Vaud

3.1.1 Bases et échantillon

Dans le cadre de la « Schulabgängerbefragung » (SAB)¹⁸, l'IFFP a reçu une liste avec les jeunes ayant terminé LIFT en 2018 avec les coordonnées de contact. Au total, 70 jeunes vaudois-es ont terminé LIFT en été 2018. De ces 70 personnes, le numéro de téléphone de 48 d'entre elles était disponible. Elles ont été contactées par téléphone et – en cas de non-réponse – un message était envoyé pour présenter l'enquête et les inviter à rappeler. Pour les 22 personnes dont il n'y avait pas de numéro de téléphone, le numéro de téléphone des parents était recherché. Dans les cas où il était possible de joindre les parents, il leur a été demandé de transmettre le numéro de téléphone. Les jeunes n'ont pas reçu les questions d'avance.

Les tentatives de contact, ainsi que les entretiens, se sont passées entre juillet et septembre 2020, soit deux ans après leur sortie de LIFT. Au total, 16 entretiens ont pu être réalisés (taux de réponse de 23%). Ce taux n'est pas très élevé, mais considérant le nombre de coordonnées de contact disponibles (48 sur 70 personnes), l'âge du groupe cible (les jeunes ont généralement des taux de réponse plus bas que les personnes plus âgées, comme p.ex. Mauz et al. 2018¹⁹) et le fait que LIFT était terminé depuis deux ans, le taux correspond à ce à quoi l'on pouvait s'attendre. Les entretiens ont duré en moyenne 10 minutes.

L'entretien a inclus des questions sur le parcours des jeunes interrogé-e-s sur les deux dernières années après la fin de LIFT. En outre, il a été demandé aux participant-e-s de l'enquête

¹⁷ Des référents pour une approche du monde professionnel (AMP) ont été désignés dans tous les établissements de la scolarité obligatoire. Leur « tâche consiste à mieux informer, coordonner les efforts des différents interlocuteurs et animer, dans les établissements, des actions en faveur des choix de formation. Cela participera à mieux informer les élèves de voie générale et pré-gymnasiale sur les voies de formations professionnelles » (<https://www.vd.ch/toutes-les-actualites/news/12238i-valorisation-de-la-formation-professionnelle-mobilisation-des-acteurs-progres-et-ambitions/>)

¹⁸ Depuis 2013, dans le cadre du domaine A de l'évaluation de LIFT, les responsables LIFT locaux remplissent la « Schulabgängerbefragung », une brève enquête dans laquelle ils indiquent pour chaque jeune LIFT la solution après la scolarité obligatoire.

¹⁹ Mauz, E. et al. (2018). Mixing modes in a population-based interview survey: Comparison of a sequential and a concurrent mixed-mode design for public health research. *Archives of Public Health*, 76, 8, 1-17.

leur évaluation rétrospective au sujet du projet LIFT, afin d'identifier les éléments les plus aidants, selon leur propre perception.

3.1.2 Parcours des jeunes issus de LIFT

Dans le cadre de la sélection LIFT dans les écoles, il est intéressant de voir quelle voie ont suivie les jeunes LIFT dans leur dernière année obligatoire : Des 16 jeunes interrogé-e-s, une personne suivait la voie pré-gymnasiale et 15 la voie générale. Des 15 personnes en voie générale, trois suivaient toutes les matières en niveau 2 (niveau le plus haut), cinq suivaient certaines matières en niveau 2 et d'autres en niveau 1, six personnes suivaient toutes les matières en niveau 1 et une personne n'a pas pu spécifier le niveau.²⁰ Cette dernière personne a aussi terminé la scolarité obligatoire une année plus tard (à cause d'un redoublement) et n'est donc pas incluse sur la figure 1.

La figure 1 montre le parcours une année (2018/2019) et deux années (2019/2020) après la fin de l'école obligatoire.

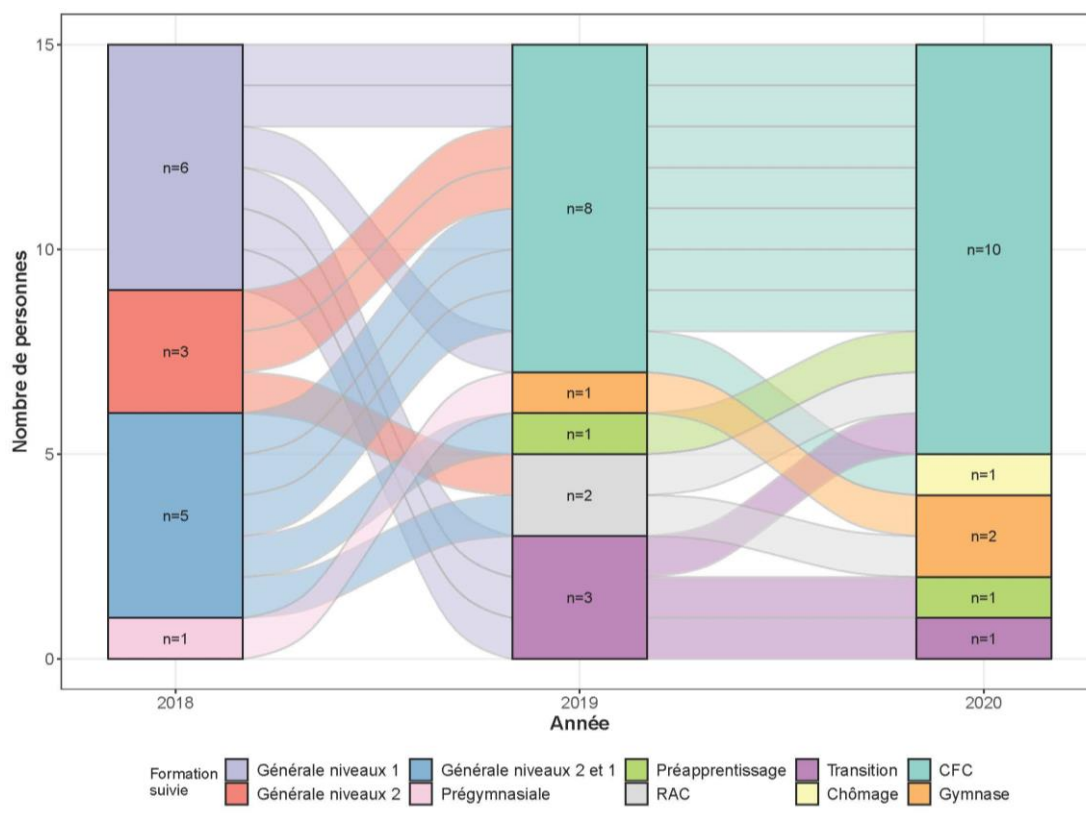


Figure 1: Parcours des jeunes LIFT de l'enquête téléphonique

²⁰ Dans le canton de Vaud, le degré secondaire I est suivi en voie pré-gymnasiale ou en voie générale. « En voie générale, deux niveaux sont prévus en français, mathématiques et allemand. Le niveau 1 correspond aux exigences de base, tandis que le niveau 2 correspond aux exigences supérieures. L'élève peut ainsi se trouver dans des niveaux différents dans ces trois disciplines. » (<https://www.vd.ch/themes/formation/scolarité-obligatoire/deroulement-de-lecole-obligatoire-dans-le-canton-de-vaud/#c2025988>)



La personne en voie pré-gymnasiale (rose) a continué le gymnase en 2018/2019 et 2019/2020.

Les trois personnes en voie générale niveau 2 (rouge) font un CFC, deux ont commencé tout de suite en 2018/2019 et une personne a fait d'abord une année RAC²¹ avant de commencer le CFC.

Des cinq personnes en voie générale avec niveau 2 et 1 (bleu), trois ont commencé tout de suite un CFC qu'elles poursuivent en 2019/2020 et une personne a fait d'abord un pré-apprentissage avant d'entamer un CFC. La dernière personne a fait une année RAC avant de commencer le gymnase.

Trois des six personnes en voie générale niveau 1 (gris) ont commencé tout de suite un CFC dont une personne a arrêté après une année et est désormais en chômage. Les trois autres personnes ont commencé une mesure de transition, dont une a abouti à un CFC, une a abouti à un pré-apprentissage et une personne a continué dans une deuxième mesure de transition.

La dernière personne en voie générale (sans spécification en niveau 1 et 2), a redoublé la 10^{ème} année Harmos et a donc terminé une année plus tard. En 2019/2020, cette personne a commencé une mesure de transition. Elle n'est pas incluse sur la figure 1, comme elle n'a pas spécifié le niveau dans la voie générale.

Deux ans après la fin de la scolarité obligatoire (2019/2020) – douze personnes sur quinze (80%) suivent une formation diplômante en degré secondaire II : deux personnes suivent le gymnase et dix personnes sont en train de faire un CFC. Deux autres personnes restent dans le système d'éducation : une personne fait un pré-apprentissage et l'autre personne suit une mesure de transition. Une seule personne est sortie du système d'éducation et est au chômage. La 16^{ème} personne a terminé la scolarité obligatoire seulement depuis une année et a fait une mesure de transition par après.

Dans une deuxième étape, nous analysons de plus près les solutions des jeunes LIFT directement après la sortie de l'école obligatoire (cohorte sortant de l'école obligatoire en 2017/2018).

La table 1 montre les statistiques du canton de Vaud pour les élèves en voie générale niveau 1 et les élèves en voie générale niveau 1 et niveau 2 (catégories pour lesquelles on a les statistiques disponibles), ainsi que ces mêmes informations des jeunes LIFT vaudois-es de la SAB¹⁸. Il faut noter que nous avons choisi ces groupes de référence, car ce sont celles qui sont le plus proche du profil des élèves destiné-e-s pour LIFT, bien que la comparaison ne soit pas parfaite.

²¹ RAC = classe de raccordement : Au terme d'une année supplémentaire d'études et à certaines conditions, les classes de raccordement ont pour but de permettre une réorientation à l'issue de la 11^e année : le RAC 1 permet d'atteindre les résultats donnant accès aux écoles de culture générale et de commerce des gymnases ou de maturité professionnelle ; le RAC 2 permet d'obtenir le certificat de voie pré-gymnasiale.

Table 1: Solution après la scolarité obligatoire (2017/2018): Canton de Vaud vs. LIFT (SAB)

	Canton de Vaud (Niveau 1 / Niveaux 1 et 2)	LIFT (SAB)
CFC / AFP	582 (29.1%)	27 (42.2%)
Mesure de transition	620 (31.0%)	12 (18.8%)
RAC	144 (7.2%)	3 (4.7%)
Préapprentissage	91 (4.6%)	***
Ecole secondaire I	183 (9.2%)	
Ecole secondaire II	5 (0.3%)	6 (9.4%)
Autre solution		6 (9.4%)
Quitté canton ou sans formation identifiée	374 (18.7%)	10 (15.6%)
Total	1999 (100.0%)	64 (100.0%)²²

*** le préapprentissage est inclus dans les mesures de transition dans la « Schulabgängerbefragung » (SAB)

Les informations de la table 1 montrent qu'il y a plus de jeunes LIFT qui entament directement un CFC/AFP que dans la population des élèves du canton de Vaud avec niveau similaire (42.2% vs. 29.1%). Le nombre de personnes ayant quitté le canton ou sans formation identifiée est similaire pour la population LIFT et pour la population du canton avec niveau similaire.

La table 2 montre les solutions toute de suite après la scolarité obligatoire de la cohorte LIFT de 2017/2018 entier (informations de la SAB), ainsi que ces mêmes informations des jeunes LIFT enquêté-e-s téléphoniquement (qui est une sous-population du SAB). Cette comparaison nous indique qui sont les jeunes qui ont participé à l'enquête téléphonique.

Table 2: Solution après la scolarité obligatoire : LIFT (Entretiens) vs. LIFT (SAB)

	LIFT (Entretiens)	LIFT (SAB)
CFC / AFP	8 (50.0%)	27 (42.2%)
Mesure de transition	3 (18.8%)	12 (18.8%)
RAC	2 (12.5%)	3 (4.7%)
Préapprentissage	1 (6.3%)	***
Ecole secondaire I	1 (6.3%)	
Ecole secondaire II	1 (6.3%)	6 (9.4%)
Autre solution		6 (9.4%)
Quitté canton ou sans formation identifiée		10 (15.6%)
Total	16 (100.0%)	64 (100.0%)²²

*** le préapprentissage est inclus dans les mesures de transition dans la « Schulabgängerbefragung » (SAB)

²² Dans la SAB, on a eu l'information de 64 élèves par rapport à la suite du parcours



Les informations de la table 2 montrent que les jeunes LIFT enquêté-e-s téléphoniquement étaient plus nombreux à tout de suite commencer un CFC/AFP (50.0% vs. 42.2%) et moins nombreux à ne pas avoir de formation identifiée ou d'avoir quitté le canton (0.0% vs. 15.6%) que la cohorte LIFT en général.

Les jeunes LIFT interrogé-e-s téléphoniquement ont choisi de faire un CFC (ou préapprentissage) dans les domaines suivants : assistant-e en soins et santé communautaire, carrossier/-ière, conducteur/-trice de véhicules lourds, cuisinier/-ière, électricien-ne, employé-e de commerce, géomaticien-e, gestionnaire du commerce de détails, horticulteur/-trice-paysagisme, informaticien-ne, mécanicien-ne, et polymécanicien-ne.

Onze jeunes ont commencé un CFC tout de suite ou une année après la fin de leur scolarité obligatoire : huit de ces jeunes ont indiqué qu'ils ont trouvé cette place parce qu'ils-elles avaient une place de travail hebdomadaire dans la même entreprise, deux ont fait une candidature régulière (pour la dernière personne, il n'y a pas d'indication).

A part une personne, qui a changé de CFC avant la fin de la première année, tou-te-s les jeunes ont terminé la première année d'apprentissage avec succès. En outre, la plupart des jeunes sont confiant-e-s : Ils-elles pensent pouvoir terminer avec succès leur apprentissage. Seule une personne fait part de doutes. A la question, s'ils-elles vont trouver facilement un emploi après l'apprentissage, la plupart des personnes sont optimistes. Seules deux personnes pensent que ce ne sera pas facile (une personne indique le Covid comme raison).

3.1.3 Evaluation rétrospective de LIFT

En ce qui concerne la sélection, presque la moitié des jeunes (7 personnes) a indiqué qu'un-e conseiller/-ière est passé dans leur classe pour leur présenter le projet LIFT. Chez presque un tiers des jeunes (5 personnes), les enseignant-e-s en ont parlé, dont deux affirment que c'est l'enseignant-e qui les a inscrit-e-s. Deux personnes indiquent qu'il y avait une fiche d'information à l'école et une personne avait entendu parler du projet et avait demandé à l'enseignant de l'inscrire. Une dernière personne a participé, car ses parents avaient entendu parler de LIFT et l'ont motivé-e à participer.

Lorsqu'il leur a été demandé ce qu'ils ont fait à LIFT, presque tous les jeunes ($n = 14$) mentionnent les places de travail hebdomadaire (PTH). Trois personnes indiquent avoir appris à faire des entretiens et trois personnes citent également la rédaction d'un CV. Deux personnes mentionnent que LIFT leur a permis de prendre confiance en eux. De plus, une personne mentionne avoir appris la communication avec les supérieurs et une autre indique avoir pu faire l'expérience de la vie en entreprise.

En moyenne, les jeunes ont fait environ 3 PTH, mais cela varie fortement entre les jeunes. Six jeunes ont fait 4 à 5 PTH, cinq personnes en ont fait seulement 2. Deux personnes n'ont fait qu'une PTH, alors qu'un-e jeune en a fait 7. Plus de la moitié des jeunes ($n = 9$) indique que toutes les PTH étaient dans les domaines qui les intéressaient, pour six personnes quelques-unes étaient dans les domaines qui les intéressaient et seulement un-e jeune indique qu'il n'a pas eu une PTH dans un domaine qui l'intéressait.



Le nombre de PTH ne semble pas être en lien avec le parcours suivi par après : Chez les 8 jeunes ayant entamé tout de suite un CFC, le nombre de PTH varie de 1 à 7, dont la plupart indique que tous les PTH étaient dans les domaines qui les intéressaient. Les 3 jeunes ayant commencé une mesure de transition après la scolarité obligatoire ont fait entre 1 à 5 PTH, dont quelques-unes étaient dans des domaines qui les intéressaient et d'autres non.

La moitié des jeunes ($n = 8$) indique que les PTH ont influencé leur choix professionnel : deux jeunes spécifient avoir eu une place d'apprentissage dans la même entreprise, un-e jeune indique que la PTH lui a permis de découvrir le domaine professionnel et pour un deuxième cela a confirmé son intérêt déjà présent. L'autre moitié indique les PTH n'ont pas influencé leur choix professionnel, trois précisent d'ailleurs qu'ils-elles avaient déjà une idée très précise de ce qu'ils-elles voulaient faire avant les PTH.

Toutes les personnes affirment qu'elles referaient LIFT et qu'elles le recommanderaient à d'autres personnes.

Les aspects positifs de LIFT les plus mentionnés sont le coaching ($n = 6$), la collaboration entre les jeunes ($n = 5$), ainsi que le fait de découvrir différentes entreprises et domaines ($n = 4$). Deux personnes citent le salaire et trois personnes mentionnent leur responsable LIFT.

Interrogé-e-s sur les aspects qu'il faudrait changer à LIFT, la plupart des jeunes disent qu'il ne faudrait rien changer. Deux jeunes proposent de remplacer les élèves moins motivé-e-s, afin de donner leur place à d'autres personnes et une personne suggère d'accepter plus de jeunes dans LIFT. Une personne affirme que le choix des entreprises était un peu limité.

A la question de savoir comment LIFT a influencé leur parcours professionnel, six personnes indiquent que LIFT leur a permis de découvrir différents domaines professionnels et cinq jeunes indiquent que LIFT leur a permis de confirmer leur intérêt pour un domaine spécifique. Deux jeunes indiquent qu'ils-elles ont eu la place d'apprentissage dans une des entreprises dans laquelle ils-elles ont fait leur PTH. Deux jeunes indiquent que l'expérience dans le monde de travail et la prise de confiance ont positivement influencé leur parcours professionnel.

3.2 Élément II : Enquête auprès des responsables dans les écoles du canton de Vaud

3.2.1 Bases et échantillon

Afin de récolter la perspective des responsables LIFT dans les écoles du canton de Vaud, nous avons contacté toutes les personnes impliquées dans LIFT dans les écoles ayant commencé LIFT en septembre 2019 au plus tard²³. En tout, 164 personnes de 49 écoles secondaires partenaires (dont 6 institutions privées) ont été contactées. 17 personnes ont dû être enlevées de la population, car elles ne travaillaient plus dans l'école ou n'exerçaient pas de fonction dans LIFT. 111 personnes de 47 institutions scolaires ont participé à l'enquête (dont

²³ Cette date a été choisie, en partant du principe que, due à la crise sanitaire causée par le Covid, beaucoup d'activités de LIFT n'ont pas pu être poursuivies de manière régulière depuis printemps 2020.

6 institutions privées), ce qui donne un taux de réponse de 75.5% (au niveau des écoles, 95.9% des institutions ont renvoyé au moins un questionnaire).

Le questionnaire en ligne envoyé aux participant-e-s contient des questions par rapport au fonctionnement de LIFT dans les écoles, ainsi que sur les besoins des responsables.

3.2.2 Fonctionnement de LIFT dans les écoles

3.2.2.1 Fonctions dans l'école et dans LIFT

Sur les 111 personnes enquêtées, 29 sont des enseignant-e-s, 36 ont une autre fonction (p.ex. 19 directeurs/directrices, 12 doyen/nes), 34 sont des enseignant-e-s ayant aussi une deuxième fonction à l'école (p.ex. 9 doyen/nes, 8 chef/fes de files, 4 référent-e-s AMP) et 12 personnes sont des externes (dont une est aussi enseignant-e et praticien-ne formateur-trice).

La table 3 montre les fonctions dans LIFT de ces personnes. On voit que 35 personnes ont plusieurs fonctions dans LIFT, dont 16 personnes assument les trois fonctions²⁴. Presque la moitié des personnes (51) assume une seule fonction. Pour chaque fonction, il y a entre 40 à 51 personnes qui ont répondu, ce qui donne un bon aperçu sur chaque fonction.

Table 3: Fonctions dans LIFT

Fonction(s)	Personnes
Responsable local-e	28
Responsable modules	13
Responsable PTH	10
Responsable local-e & responsable modules & responsable PTH	16
Responsable local-e & responsable modules	5
Responsable local-e & responsable PTH	3
Responsable modules & responsable PTH	11
Autre fonction	23
Pas d'indication	2
Total	111

Sur les 23 fonctions « autres », 13 sont les directeurs / directrices et 3 sont les doyen/nes de leur établissement, qui voient leur fonction dans la motivation, la coordination, la gestion et la supervision. Les 7 fonctions « autres » restantes sont décrites comme suivants : 4 personnes externes (secrétaire du comité de l'Association LIFT, aide externe pour la recherche de PME pour des places LIFT, recherche PTH, suivi en entreprise) et 3 personnes internes (assistant-e, collaborateur-trice général (modules-PTH-visites en entreprises), 3 responsabilités (local, modules, PTH) partagées entre 2 personnes).

²⁴ Il y a des écoles, dans lesquelles plusieurs personnes se partagent plusieurs fonctions.



Le nombre d'années en fonction est très varié : Dans chaque fonction, la durée la plus longue est de 10 ans (début en 2011), mais la plupart des personnes a commencé leur fonction depuis 2019 (9 à 15 dépendant de la fonction), 2020 (7 à 9 dépendant de la fonction) ou même en 2021 (1 à 2 dépendant de la fonction).

Presque la moitié des personnes (55) se sont proposées elles-mêmes pour la fonction dans LIFT et une autre moitié a été approchée par la direction ou d'autres personnes (49). Deux personnes indiquent avoir été obligées à endosser la fonction.

La majorité des personnes (61 sur 85 personnes) indique qu'elle a endossé la fonction afin d'aider les jeunes et de mieux pouvoir les suivre. La deuxième raison la plus citée est la diversification des tâches au sein de l'école et le contact avec le monde professionnel (22 sur 85 personnes). 7 personnes indiquent qu'elles veulent explicitement promouvoir la formation professionnelle.

3.2.2.2 Collaboration entre les responsables LIFT

Deux tiers des personnes indiquent que la collaboration entre les différents responsables de l'école fonctionne très facilement ou facilement ; 23% indiquent que c'est plutôt facile. Seulement 10% des personnes indiquent que la collaboration est plutôt difficile, voire difficile. Les raisons citées sont très variées : des raisons structurelles (étant la seule personne dans LIFT ou manque de ressources), manque de motivation perçue chez les collègues, difficulté de savoir ce que font les autres, ou difficulté de trouver des entreprises.

La grande majorité des personnes (85%) indique avoir des échanges réguliers avec les autres responsables, avec des rencontres planifiées (environ deux tiers), des rencontres spontanées (aussi environ deux tiers), mais aussi des échanges par courriel (moitié) et par téléphone (un tiers). 22% indiquent d'autres moyens, comme p.ex. un groupe WhatsApp ou teams.

3.2.2.3 Sélection dans LIFT

62% des écoles indiquent que les jeunes commencent LIFT en 10^{ème} année, les autres commencent en 9^{ème} année. Des écoles qui commencent LIFT en 10^{ème} année, environ la moitié permet aussi encore aux élèves en 11^{ème} année de participer. Chez les écoles qui commencent en 9^{ème} année, plus que deux tiers permettent aussi aux élèves de commencer plus tard, dont un tiers le permet seulement aux élèves de 10^{ème} année et l'autre tiers aussi pour les élèves de 11^{ème} année. Selon les principes de LIFT, les jeunes devraient faire au moins trois PTH, ce qui est impossible en une seule année, et de ce fait commencer LIFT en 11^{ème} année n'est pas souhaitable.

Le nombre maximum d'élèves par volée varie de 2 à 20 élèves, la moyenne et la médiane étant de 7 élèves par volée. La grande majorité des personnes indique avoir autant d'élèves qu'ils-elles veulent (88%). Plus de trois quarts des écoles (79%) refusent aussi des candidatures de jeunes, avec des raisons très diverses. La raison pour des refus la plus citée est qu'il y a trop de demandes et qu'il faut donc faire un choix parmi les candidatures (36 sur 54 réponses). La deuxième raison la plus nommée est que les élèves ne correspondent pas au profil LIFT (23 sur 54 réponses) – soit parce qu'ils-elles sont trop « bon-ne-s » (préférence à ceux qui en ont réellement besoin), soit parce qu'ils-elles sont trop « faibles » (peu de probabilité de terminer LIFT).



Un tiers des écoles utilisent les questionnaires fournis par LIFT pour les aider dans la sélection. Dans la moitié des écoles, les élèves peuvent postuler pour le programme et les enseignant-e-s font des suggestions. Dans environ un cinquième des écoles, la sélection se base exclusivement sur la postulation des élèves (19%) ou exclusivement sur la suggestion des enseignant-e-s (18%). 14% des écoles mentionnent explicitement qu'ils-elles font des passages en classes pour faire connaître le projet LIFT aux jeunes.

3.2.2.4 LIFT et autres mesures

A la demande d'autres mesures pour la facilitation de la transition T1 (à côté de LIFT), l'approche du monde professionnel (AMP) est mentionnée par 88% des écoles, alors que l'office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP) est cité par 59% des écoles. 25% des écoles mentionnent des mesures développées dans le concept 360° et 27% mentionnent d'autres mesures. Dans les mesures supplémentaires (concept 360° ou autre) sont mentionnées le plus souvent les suivantes : stages (16 écoles), entretiens d'embauche fictifs (10 écoles), visites d'entreprises (9 écoles) et accompagnement individuel (8 écoles).

23% des personnes enquêtées (24 personnes) sont aussi référent-e AMP dans leur école. La majorité des personnes avec une fonction LIFT et étant référent-e AMP ont la fonction de responsable local-e dans LIFT. 50% des personnes utilisent 30% ou moins du temps de leur période cantonale de décharge AMP pour LIFT (2 personnes indiquent qu'elles utilisent 100% du temps pour LIFT). Presque toutes les personnes voient des synergies ou complémentarités entre leur fonction dans LIFT et l'AMP : Le plus souvent elles voient les relations avec les entreprises comme bénéfiques pour les deux fonctions.

En ce qui concerne les échanges entre les personnes LIFT et les référent-e-s AMP, 25 personnes indiquent qu'elles ont des échanges réguliers, 5 indiquent qu'il y a parfois des échanges et 13 indiquent qu'il n'y a pas ou très peu d'échanges.

3.2.2.5 Fonction Responsable PTH

En moyenne, les responsables PTH ont environ 2 heures par semaine à disposition (un peu plus qu'une période de décharge LIFT), mais il y en a aussi quelques-uns qui n'en ont aucune. Pour 4 personnes, c'est inclus dans une autre fonction qu'elles ont dans l'école et trois personnes font un décompte des heures à la fin de l'année. Si on ne considère que les 10 personnes qui ont seulement cette fonction dans leur école, elles ont un peu plus d'une heure par semaine à disposition (66 minutes, donc un peu plus qu'une demi-période de décharge LIFT) et deux personnes font un décompte des heures qu'elles font. Il se peut que la moyenne de 66 minutes à disposition est sous-estimée, car elle se base sur juste 8 personnes et que les deux personnes qui font un décompte indiquent probablement plus d'heures (vu que LIFT recommande une allocation plus haute pour les responsables PTH). En moyenne, les écoles ont une quinzaine d'entreprises dans leur réseau, 50% des écoles ont 12 entreprises ou moins dans leur réseau. Environ la moitié des responsables a besoin d'aide dans la recherche de PTH : Le plus souvent, ils-elles souhaitent une aide dans le démarchage des entreprises. Les responsables PTH qui ont de l'aide d'un-e facilitateur-trice apprécient le fait qu'il-elle a plus de temps et un meilleur réseau pour acquérir des entreprises. La possibilité d'échanger et l'écoute sont mentionnés plusieurs fois. Seulement trois personnes indiquent des désavantages, disant que la coordination prend du temps, que le lien est très ponctuel et peu suivi. Les responsables indiquent avoir obtenu en moyenne 2 entreprises grâce à ce support supplémentaire.



Dans la moitié des écoles, les élèves font 3 PTH dans un cycle LIFT, dans 22% des écoles, ils-elles en font 4 et dans 10% même 5 ou 6. Dans 13% des écoles, ils n'en font que 2 et une école indique seulement 1 PTH, mais c'est une institution privée qui n'a pas eu de jeunes LIFT depuis des années. Plus de deux tiers des responsables (69.2%) indiquent qu'ils-elles voient une évolution chez la plupart ou même chez tout le monde. 15% des responsables voient des progrès chez la moitié ou quelques-un-e-s des élèves, alors que 15% ne peuvent pas encore se prononcer car ils-elles n'ont pas encore suffisamment d'expériences. Les responsables mentionnent explicitement la hausse de la confiance en soi et le sentiment de valorisation des jeunes, ainsi que l'acquis de compétences et connaissances du monde professionnel.

Les responsables indiquent peu de difficultés avec les élèves : Seulement environ 10% indiquent que les jeunes sont trop peu motivé-e-s ou absent-e-s.

3.2.2.6 Fonction Responsable modules

En moyenne, les responsables de modules ont un peu plus que 2 heures par semaine à disposition (un peu plus qu'une période de décharge LIFT), mais il y en a aussi quelques-un-e-s qui n'en ont aucune. Pour 6 personnes, c'est inclus dans une autre fonction qu'elles ont dans l'école. Si on ne considère que les 13 personnes qui ont seulement cette fonction dans leur école, elles ont environ une heure et demie par semaine à disposition (94 minutes, donc un peu moins qu'une période de décharge LIFT). Chez les responsables de modules, personne ne fait un décompte des heures.

La moitié des responsables rencontrent les jeunes en groupe et individuellement, alors que 43% les voient seulement en groupe. En première année LIFT, 50% des responsables modules rencontrent les jeunes une fois chaque 2 semaines, et en dernière année LIFT, c'est seulement 28% des responsables qui les voient une fois chaque 2 semaines, tandis que 21% les rencontrent moins qu'une fois par mois.

Les thèmes traités dans les modules concernent principalement les dossiers de candidatures (CV, lettre de motivation, entretien d'embauche), les expériences faites en PTH (échanges difficiles, évaluations reçues) et la gestion d'argent (salaire, budget). Quand les élèves ne suivent pas de PTH, 75% des responsables modules indiquent qu'ils-elles les rencontrent quand même, dans la plupart des cas chaque 2 semaines.

Alors qu'un quart ne peut pas encore se prononcer sur la question, 58% des responsables indiquent qu'ils-elles voient une évolution chez la plupart des élèves ou même chez tout le monde. 18% des responsables voient des progrès chez la moitié ou quelques-un-e-s des élèves. Comme les responsables PTH, les responsables de modules mentionnent la hausse de la confiance en soi, ainsi qu'une meilleure connaissance de ce qui les attend dans le monde professionnel. Comme les responsables PTH, les responsables de modules indiquent peu de difficultés avec les élèves. Les responsables voient la plus-value des modules surtout dans la création d'un sentiment de groupe entre les jeunes, l'échange des expériences entre les jeunes et le suivi des jeunes par les responsables. A part cela, les bases théoriques (p.ex. dossier de candidature) sont vues comme élément indispensable.

3.2.2.7 Fonction Responsable local-e

En moyenne, les responsables locaux-locales ont environ 2.5 heures par semaine à disposition (presque une période et demie de décharge LIFT), mais il y en a aussi quelques-uns qui



n'en ont aucune. Ce chiffre très haut s'explique principalement par le fait que les personnes ayant 3 fonctions (PTH, modules et responsabilité locale) ont indiqué la totalité des heures allouées à LIFT indépendamment de la fonction. Si on ne considère que les 28 personnes qui ont seulement cette fonction dans leur école, elles ont environ une heure par semaine à disposition (58 minutes, donc environ une demi-période de décharge LIFT). Une personne fait un décompte des heures et pour 11 personnes, c'est inclus dans une autre fonction qu'elles ont à l'école (p.ex. fonction décanale).

En ce qui concerne les tâches des responsables locaux-locales, 32 sur 48 indiquent la gestion du projet (p.ex., budget, communication à l'intérieur de l'école, contact avec LIFT) et 26 mentionnent les relations avec les élèves (p.ex. présentation du projet, sélection et suivi des élèves). 20 sur 48 citent les relations avec les entreprises (p.ex. recherche d'entreprises mais aussi organisation des contrats etc.) et 17 mentionnent des tâches de responsables modules ou PTH (ayant donc plusieurs fonction).

Les responsables locaux-locales déclarent qu'en total, il y a en moyenne environ 3 heures par semaine qui sont mises à disposition pour l'entièreté du projet LIFT, variant de 0 à presque 9 heures par semaines (donc 5 périodes de décharge LIFT). 15 responsables indiquent qu'il y a des personnes externes dans LIFT, dont 2 font du bénévolat, 7 sont payées par le budget de la commune, 3 par le budget de l'école et 3 par un autre budget. Les personnes externes ont un pourcentage de travail entre 5% et 30%.

3.2.3 Réflexions générales sur LIFT

27 personnes (24%) ont des souhaits concrets par rapport à la collaboration avec LIFT : La moitié de ces personnes (13) souhaitent de l'aide dans la recherche d'entreprises et espèrent qu'il y aura des coopérations avec des grandes structures (p.ex. Migros, Coop, CFF) afin de faciliter la recherche des PTH. 3 personnes apprécient les formations et les échanges avec les autres écoles et souhaitent une continuation de ces activités, 2 personnes souhaitent plus d'informations sur les questions liées au droit/assurance et 2 autres personnes souhaiteraient plus de communication de LIFT avec les communes. Les autres souhaits sont des souhaits individuels.

En ce qui concerne les avantages de LIFT pour les écoles, deux tiers (67 sur 102 personnes) mentionnent le fait d'aider et de motiver les élèves en difficultés. Presque la moitié des personnes (41 sur 102 personnes) apprécient le lien que LIFT créé entre l'école et le monde professionnel. 9 sur 102 personnes mentionnent entre autres l'image positive que LIFT donne à l'école. En ce qui concerne les avantages de LIFT pour les jeunes, trois quarts des personnes (78 sur 103 personnes) nomment l'expérience faite dans le monde du travail y compris le réseau que les jeunes se font. Un peu moins d'un tiers des personnes (29 sur 103) mentionnent la croissance des compétences chez les élèves (p.ex. estime de soi et compétences professionnelles) et un quart (24 sur 103) nomment une augmentation de la motivation. Les réponses à la question sur les enjeux que LIFT soulève sont similaires aux réponses précédentes : La collaboration entre l'école et les entreprises est nommée par la moitié des personnes (44 sur 80 personnes) et le fait d'aider les élèves à besoins et d'augmenter leurs compétences (un quart des personnes). 6 personnes indiquent des thématiques au sein de



l'école (p.ex. manque de collaboration avec les autres mesures AMP et OCOSP, manque de budget).

Les années académiques 2019/2020 et 2020/2021 étant fortement marquées par la crise sanitaire due au Covid, LIFT n'a pas toujours pu se dérouler comme prévu dans toutes les écoles. Un peu plus d'un tiers des écoles (39%) a pu continuer plus ou moins tout avec quelques adaptations (p.ex. les élèves ont fait moins de PTH ou les ont commencées plus tard que prévu, il y a eu un accompagnement renforcé et individualisé). 15% des écoles ont tout arrêté et n'ont pas encore recommencé depuis, alors qu'un autre 15% avait tout arrêté mais a recommencé depuis : 5 écoles ont recommencé en septembre 2020, 3 en décembre 2020, 3 en janvier/février 2021 et 5 en mars 2021. 18% ont continué avec les modules mais pas avec les PTH et 13% ont continué avec les PTH mais pas avec les modules.

L'impact de la crise se sentait surtout au niveau des PTH : 64 sur 80 personnes indiquent que les PTH ont dû être annulées ou repoussées et que les élèves ont donc fait moins de PTH que prévu. 9 personnes signalent que les modules se sont arrêtés pendant un moment ou se sont faits virtuellement. 6 personnes mentionnent explicitement la baisse de motivation chez les élèves, souvent liés au fait de ne pas pouvoir faire les PTH.

A la fin du questionnaire, 23 personnes ont choisi d'ajouter une remarque supplémentaire, dont 15 ont explicitement exprimé leur reconnaissance pour le projet LIFT et la collaboration avec le centre de compétences LIFT. 8 personnes ont soulevé des problématiques déjà citées auparavant, comme p.ex. le budget alloué ou le manque de motivation des élèves.

3.3 Réponses aux questions d'évaluation

Au début de cette évaluation mandatée par le centre de compétences LIFT et défini par le contrat de prestations avec le canton de Vaud se posaient plusieurs questions d'évaluation qui sont revues ici.

Quels sont les parcours des jeunes issus de LIFT ? Est-ce que les taux de réussite / rupture de formation sont similaires à ceux de la population générale ?

Les résultats des autres années du module A (p.ex. Balzer, 2020¹⁵) montrent que les jeunes LIFT sont nombreux-ses à trouver un apprentissage directement après l'école obligatoire. Dans l'enquête téléphonique deux ans après la fin de leur scolarité obligatoire et donc de leur expérience LIFT (figure 1), on a pu voir que douze personnes sur quinze (80%) suivent une formation diplômante en degré secondaire II : deux personnes suivent le gymnase et dix personnes sont en train de faire un CFC. Deux autres personnes restent dans le système d'éducation : une personne fait un préapprentissage et l'autre personne suit une mesure de transition. Une seule personne est sortie du système d'éducation et est au chômage. Ces chiffres montrent que les jeunes LIFT réussissent dans les apprentissages qu'ils-elles commencent et que ceux-elles qui suivent d'abord une mesure de transition, commencent souvent un apprentissage par après.

En ce qui concerne le taux de réussite / rupture de formation, l'Office Fédéral de la Statistique (2019)²⁵ a publié le taux de résiliation du contrat d'apprentissage par région pour la cohorte

²⁵ Office Fédéral de la Statistique (2019). *Résiliation du contrat d'apprentissage, réentrée, statut de certification. Résultats pour la formation professionnelle initiale duale (AFP et CFC), édition 2019.* Neuchâtel.

de 2014. Pour la région lémanique (comprenant Genève, Vaud et Valais), le taux de résiliation est de 30% environ, avec la grande majorité se passant avant la troisième année (85%). Des jeunes LIFT enquêté-e-s téléphoniquement, 8 avaient commencé tout de suite un CFC, dont 1 (12.5%) a arrêté pendant les deux premières années. On peut donc constater que le taux de rupture pour les jeunes LIFT est très bas comparé à la population de la grande région lémanique. Mais il faut considérer que l'échantillon LIFT enquêté téléphoniquement est très petit et probablement biaisé positivement : Les gens qui répondent à l'enquête ont probablement des parcours plus réussis que ceux qui choisissent de ne pas participer. Un indice pour cela se montre dans la comparaison des solutions tout de suite après l'école obligatoire entre le SAB¹⁸ (42.2% en CFC) et les jeunes enquêtés téléphoniquement (50.0% en CFC). Les personnes ayant tout de suite commencé un CFC ou une école du secondaire II après l'école obligatoire (vs. une mesure de transition ou un préapprentissage) ont été plus nombreuses à participer à l'enquête téléphonique (30.3%) que celles ayant eu des difficultés avec la transition après l'école obligatoire (16.2%). Le point de vue de ces dernières personnes est donc moins représenté dans l'enquête téléphonique.

Est-ce qu'il y a une différence dans les parcours des jeunes de Lausanne Ville et Lausanne région vs. les régions périphériques?

L'échantillon des jeunes LIFT enquêté-e-s téléphoniquement est trop petit pour répondre à cette question.

Dans quels domaines / secteurs ont-ils trouvé une formation et ou un emploi ?

Les jeunes LIFT enquêté-e-s téléphoniquement ont choisi de faire un CFC (ou préapprentissage dans un cas) dans les domaines indiqués dans la table 4.

Table 4: Domaines de formation des jeunes LIFT de l'enquête téléphonique

Domaine	CFC	Nombre ²⁶
Ingénierie, industries de transformation et construction	Carrossier/-ière, électricien-ne, géomaticien-ne, Mécanicien-ne, polymécanicien-ne	5
Commerce, administration et droit	Employé-e de commerce, gestionnaire du commerce de détail	2
Services	Conducteur/-trice de véhicules lourds Cuisinier/-ière	2
Technologie de l'information et de la communication	Informaticien-ne	1
Santé et protection sociale	Assistant-e en soins et santé communautaire	1
Agriculture, sylviculture, halieutique et sciences vétérinaires	Horticulteur/-trice-paysagisme	1

Quelle est l'évaluation rétrospective du projet par les jeunes LIFT ?

Les jeunes LIFT enquêté-e-s téléphoniquement ont une évaluation rétrospective très positive du programme. Toutes les personnes affirment qu'elles referaient LIFT et qu'elles le

²⁶ Il y a en tout 12 indications: une personne a changé de CFC, donc elle a indiqué 2 domaines différents et une personne se réfère à un préapprentissage.



recommanderaient à d'autres personnes. Les aspects positifs de LIFT les plus mentionnés sont le coaching, la collaboration entre les jeunes, ainsi que le fait de découvrir différentes entreprises et domaines. Les seuls aspects négatifs mentionnés sont les places limitées pour les jeunes et une personne a mentionné que le choix des entreprises était un peu limité.

Presque tous les jeunes indiquent que LIFT a influencé leur parcours professionnel : Ils-elles indiquent que LIFT leur a permis de découvrir différents domaines professionnels ou leur a permis de confirmer leur intérêt pour un domaine spécifique. De plus, quelques-un-e-s indiquent que l'expérience dans le monde de travail et la prise de confiance ont positivement influencé leur parcours professionnel en général. Deux jeunes indiquent qu'ils-elles ont eu la place d'apprentissage dans une des entreprises dans laquelle ils-elles ont fait leur PTH.

Quel est le pourcentage de temps que les référent-e-s utilisent de leur période cantonale AMP de décharge pour LIFT ? Est-ce que les directions d'école ajoutent du temps de travail supplémentaire pour les responsables AMP et LIFT ?

23% des personnes enquêtées dans les écoles (24 personnes) sont aussi référent-e AMP dans leur école. La majorité des personnes avec une fonction LIFT et étant référent-e AMP a la fonction de responsable local-e dans LIFT. 50% des personnes utilisent 30% ou moins du temps de leur période cantonale de décharge AMP pour LIFT (2 personnes indiquent qu'elles utilisent 100% du temps pour LIFT). Presque toutes les personnes voient des synergies ou complémentarités entre leur fonction LIFT et AMP : Le plus souvent, elles voient les relations avec les entreprises comme bénéfiques pour les deux fonctions.

En ce qui concerne le temps dédié pour le projet LIFT dans les différentes fonctions, les indications sont difficiles à interpréter, car un tiers des personnes ont plus qu'une fonction LIFT dans leur école. Si on ne considère que les personnes ayant une seule fonction dans leur école, les responsables PTH et les responsables locaux indiquent avoir un peu plus d'une heure par semaine et les responsables modules une heure et demie. Ces chiffres aussi sont difficiles à interpréter, car certains responsables PTH font un décompte des heures, ce qui pourrait considérablement changer le nombre d'heures allouées. De plus, le nombre d'élèves par volée varie de 2 à 20 élèves selon l'école et il est donc difficile, voire impossible, de généraliser le nombre d'heures allouées par fonction et école.

4 RÉSUMÉ

En général, on peut constater que les jeunes LIFT enquêté-e-s téléphoniquement ont été très satisfait-e-s du projet LIFT et ont bien pu en profiter – soit par l'augmentation des compétences et de l'expérience, soit par le réseau développé dans LIFT pour décrocher une place d'apprentissage. Les parcours montrent que la grande majorité des jeunes a abouti avec succès à leur deuxième année du CFC ou ont pu entamer un CFC après une année de transition. Il faut, cependant, prendre en considération que cet échantillon de 16 jeunes LIFT n'est pas représentatif pour toute la cohorte LIFT de 2017/2018 : Les jeunes enquêté-e-s téléphoniquement étaient plus nombreux-ses à décrocher toute de suite une place d'apprentissage que la cohorte LIFT de 2017/2018 en général et c'est donc probable qu'il y ait un certain biais positif dans ces résultats. Mais il faut aussi noter, que cela ne veut pas dire que le parcours des jeunes, n'ayant pas participé à l'enquête téléphonique, est nécessairement moins réussi que ceux des autres – on ne le sait pas.



Les résultats de l'enquête chez les responsables dans les écoles montrent que la collaboration entre les responsables fonctionne généralement bien et que les responsables considèrent le travail pour LIFT comme très enrichissant – tant au niveau de la satisfaction d'aider les jeunes, que pour la diversification des tâches au sein de l'école et le contact avec le monde professionnel. En ce qui concerne la relation entre LIFT et l'AMP, seulement 23% des responsables LIFT sont référent-e AMP dans leur école. 50% des personnes utilisent 30% ou moins du temps de leur période cantonale de décharge AMP pour LIFT et presque toutes les personnes voient des synergies ou complémentarités entre leurs fonctions : Le plus souvent elles voient les relations avec les entreprises comme bénéfiques pour les deux fonctions.

En général, on peut constater une image positive du projet LIFT dans le canton de Vaud, tant au niveau des parcours des jeunes LIFT, qu'au niveau des responsables LIFT dans les écoles.